



Pôle Achats

5, Allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACCORD-CADRE 2026PFPSBDC015

**PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET DE CONTROLE
REGLEMENTAIRES SUR LES DIFFERENTS SITES DE
L'UNIVERSITE TOULOUSE II JEAN JAURES**

Lot 5 : maintenance des ascenseurs pour le campus du Mirail, le centre universitaire situé rue du Taur à Toulouse et les Instituts universitaires de technologie (IUT) de Blagnac et de Figeac, ainsi que les sites de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

**Cadre de réponse du mémoire technique
CRMT**

Table des matières

1.	GENERALITE.....	3
2.	PRESENTATION	4
	2.1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	4
	2.2 REFERENCES DU CANDIDAT POUR DES CONTRATS SIMILAIRES	5
3	ORGANISATION	6
4.	MOYENS TECHNIQUES.....	7
5.	MOYENS HUMAINS.....	8
6.	ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE	9

1.GENERALITE

Le cadre de réponse du mémoire technique (CRMT) constitue un document obligatoire devant être impérativement complété. Son objectif est de faciliter le traitement des informations fournies par les candidats dans le cadre de l'analyse des offres, tout en leur permettant de valoriser et de s'assurer au mieux de la conformité de leur offre.

La cadre transmis par l'acheteur public prend en compte les critères et sous-critères d'analyse des offres figurant dans le règlement de la consultation (RC). En conséquence, le candidat devra respecter le cadre imposé pour structurer et rédiger ses réponses techniques.

En aucun cas cette trame ne doit être modifiée par le candidat.

L'Université Toulouse Jean Jaurès n'impose pas de longueur minimum ou maximum au candidat pour développer ses propositions. Il est donc libre d'y ajouter des pages de rédaction nécessaires à son développement. Aussi, le candidat peut joindre toute pièce complémentaire qu'il juge nécessaire pour l'analyse et le jugement de son offre.



Le pouvoir adjudicateur attend de la part des candidats des réponses précises et en adéquation avec le besoin objet du présent accord-cadre. Par conséquent, le renvoi exclusif à une page du mémoire technique n'est pas autorisé.

Toutefois, le CRMT peut renvoyer à une/des annexe(s) clairement identifiée(s) du mémoire technique (par un numéro d'annexe, de page...), lesquelles sont considérées comme étant des informations complémentaires à la réponse du candidat. **Dans tous les cas, le cadre de réponse ci-dessous doit être dûment complété par des réponses précises et concises en vue de l'analyse de l'offre technique du candidat.**

En cas de contradiction entre les réponses apportées au présent CRMT et les informations complémentaires, seules prévalent les réponses du CRMT.

Aucun renseignement complémentaire en contradiction avec les réponses apportées au CRMT ne pourra être opposé à l'Université Toulouse Jean Jaurès.

2. PRESENTATION

2.1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Société :	
Nom de la société	
Adresse du siège social	
Adresse de l'agence en charge du projet	
Présence d'un accueil téléphonique (jours et heures d'ouverture)	
Sous-traitant éventuel	

2.2 REFERENCES DU CANDIDAT POUR DES CONTRATS SIMILAIRES

Citer les 5 principaux clients

Nombre d'ascenseurs	Clients	Personne à contacter

Marchés en cours avec des organismes publics

Organismes publics	Personne à contacter

3 ORGANISATION

- a. Le prestataire précisera quels sont ces délais d'obtention des pièces détachées

.....
.....
.....
.....
.....

- b. Le prestataire précisera où et combien de référence de pièces détachées a-t-il en stock permanent ? et quelle est son organisation des approvisionnements pour sa marque et hors marque ?

.....
.....
.....
.....
.....

- c. Le prestataire précisera comment est organisé son service des appels ? ; comment sont hiérarchisés ces derniers ; les plages horaires ? Le mode de transmission au technicien ? Entreprise de télésurveillance interne ou externe ?

.....
.....
.....
.....
.....

- d. Le prestataire précisera comment nos services seront tenus informés de vos interventions (téléphone par exemple, rapport sur quelles périodes) ...

.....
.....
.....
.....
.....

4. MOYENS TECHNIQUES

e. Le prestataire précisera ces systèmes d'analyse des pannes

.....
.....
.....
.....
.....
.....

f. Le prestataire précisera son process de suivi du remplacement des pièces de sécurité

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. MOYENS HUMAINS

- g. Le prestataire fournira un mémoire sur : quelle part de votre masse salariale est-elle consacrée à la formation ? Quel est son plan de formation ? quelle est la durée annuelle moyenne consacrée à la formation ? Quelle est la moyenne d'ancienneté des techniciens dans l'entreprise ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- h. Le prestataire évaluera l'ancienneté de l'équipe des techniciens susceptibles d'intervenir sur site

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- i. Le prestataire précisera combien de techniciens sont disponible sur le plan départemental ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

- j. Le prestataire devra réaliser une note sur sa vision du marché avec le pouvoir adjudicateur

.....

.....

.....

.....

.....

.....